

Expérimentation variétale

« Des critères de sélection à repenser »

Alors que la charte nationale fruitière, dont la dernière version date de 1998, doit être revue prochainement, Christian Pinet, directeur technique de la station d'expérimentation Serfel/Sud Expé et responsable du programme abricotier, fait le point sur les attentes en termes de sélection variétale.

Quelle est la situation aujourd'hui pour la sélection variétale dans la filière Abricot ?

Christian Pinet : Aujourd'hui, nous avons un système d'évaluation des variétés performant et efficace sur le plan technique. L'essentiel de la création variétale est le fait d'obteneurs et éditeurs français. De même les experts et acteurs clés de la filière Abricot sont pour un bon nombre d'entre eux français. Le système est performant, pour autant, c'est en France que l'on plante le moins ! Cela profite à nos concurrents comme l'Italie, l'Espagne et le Maroc. Le nord de l'Espagne, par exemple, est en passe de devenir un concurrent important sur les mêmes périodes de production que nous, alors que seul le sud, jusqu'ici pesait sur le marché européen.

Face à ça, il demeure des freins en France : la recherche expérimentale coûte cher et il y a de moins en moins de financement. Nous sommes donc dans une phase où il faut rationaliser le système et se recentrer sur l'essentiel. Étant donné nos coûts de production en France, on ne s'en sortira pas sans un certain niveau d'excellence. Ainsi, le développement pléthorique des variétés d'abricot ne doit

pas être l'alpha et l'oméga de la filière. Il s'agit de prendre en compte les critères peu mis en avant jusqu'à présent.

Quels sont les critères de sélection à remettre au premier plan selon vous ?

C. P. : Les variétés potentiellement intéressantes doivent être jugées sur leur comportement en climat de plus en plus doux en hiver et par rapport à leur sensibilité aux bio-agresseurs, comme le *Monilia*. Ce sont des critères qui, à mon sens, devraient être déterminants. Passer à la loupe la texture de la chair, l'épiderme, la forme du noyau, voire réaliser systématiquement la mesure de l'acidité... c'est important mais ce n'est plus prioritaire au regard des nécessités agronomiques et des enjeux auxquels doivent faire face les arboriculteurs.

Aujourd'hui, la filière pense que la variété idéale d'abricot est très colorée, de calibre 2A-3A avec une production régulière tous les ans et des besoins en éclaircissage faibles. Et peu importe si derrière tout ça, il y a des besoins élevés en irrigation, fertilisation et des sensibilités importantes à certaines maladies ou ravageurs

En réalité, il faut bien voir qu'il n'y a pas un, mais au moins



Christian Pinet, directeur technique de la station d'expérimentation Serfel.

deux marchés de l'abricot : celui de l'expédition pour permettre aux zones non productrices de consommer de l'abricot et un marché local de proximité. La hiérarchisation des critères de sélection des variétés devrait être adaptée selon leur marché de destination. Par exemple, si la couleur est déterminante à l'export, elle l'est beaucoup moins en vente directe. À l'échelle de la Serfel, nous essayons de réfléchir à cette première segmentation commerciale.

L'autre enjeu pour l'abricot est l'arrivée sur le marché de l'abricot rouge. Quelles perspectives pour les bicolores ?

C. P. : Si l'on veut vendre davantage d'abricots, je

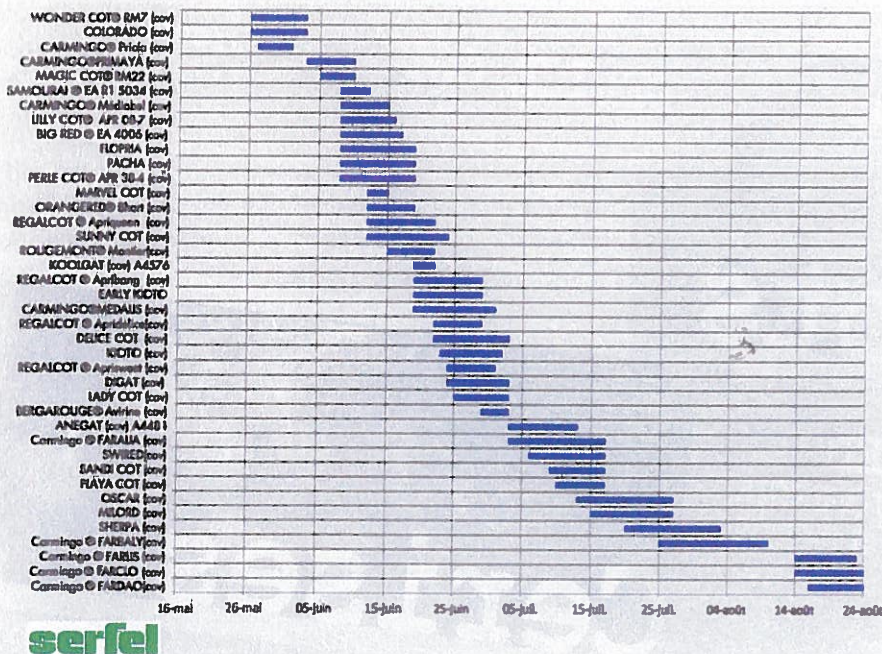
pense qu'une segmentation « étanche » par la couleur est nécessaire. Le danger avec l'abricot rouge est que les fonds de cueille soient mélangés en rayon avec des variétés bicolores. En plus, inévitablement, le consommateur ira vers les produits les plus colorés. Historiquement, le développement des variétés de plus en plus colorées s'est fait au détriment des abricots « classiques », parfois bien meilleurs. L'ensemble des professionnels a passé du temps à sélectionner de nombreuses variétés et il va suffire qu'une gamme de variétés rouges arrive sur le marché pour supplanter économiquement les bicolores. Il faut absolument éviter cela.

Si on fait une segmentation par la couleur, cela veut dire qu'il faut vendre séparément les abricots bicolores, tout comme les variétés orangées et les variétés blanches qui arrivent comme une nouvelle diversification. L'exemple de la pomme est intéressant : les variétés cohabitent et sont peu pénalisées en cas d'augmentation de la taille du marché.

La première expérience de la gamme d'abricot rouge Rubisco® doit être analysée afin d'aller vers une homogénéisation des gammes avec des critères précis : pourcentage

RÉSULTATS D'ESSAIS DE LA STATION SERFEL

La sélection « expédition »

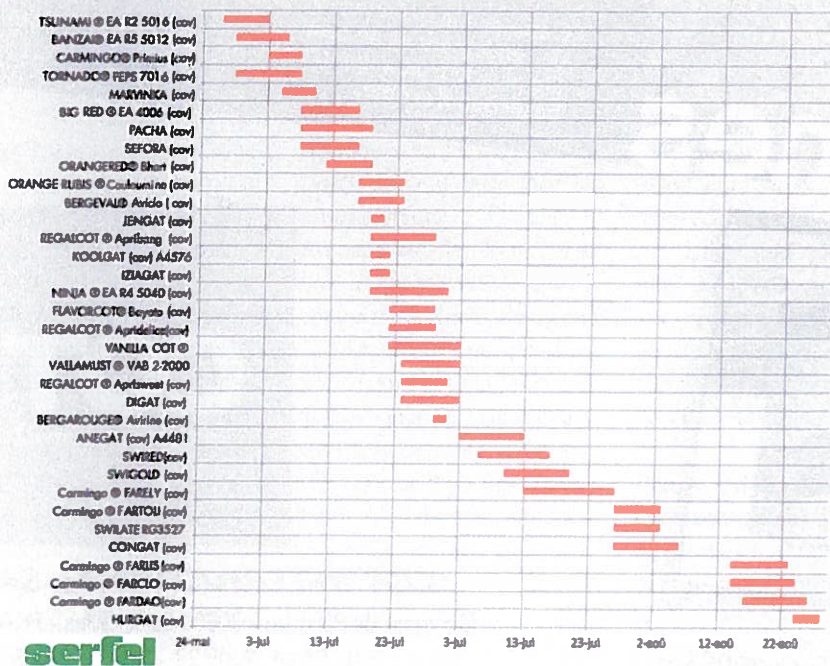


de coloration, taux de sucre, acidité, tenue et qualité aromatique etc. Cela favorisera une meilleure reconnaissance des gammes par les consommateurs.

Une première réunion pour la rénovation de la charte fruitière est prévue le 14 avril. Quels sont les changements potentiels?

C. P. : Deux grands changements devraient voir le jour. D'abord, les AOP demandent à être associées aux réflexions pour cette nouvelle charte variétale. Ce sont les cosignataires historiques – l'Inra, la FNPF, le CTIFL et le CEP – qui décideront de leur intégration prochainement. D'autre part, des propositions devraient être faites au niveau des obtenteurs et éditeurs afin de les associer, via une participation financière, à la réalisation des études comportementales des variétés menées en station d'expérimentation régionale et dans les centres CTIFL. À nous de travailler à mieux nous répartir les tâches, sur le programme abricot notamment. Au niveau des stations régionales, on pourrait aller vers des essais variétés davantage adaptés aux bassins de production. L'adaptation au changement climatique, la sensibilité aux bio-agresseurs et le comportement selon le circuit commercial en relation avec l'AOP Pêche et Abricot de France devraient devenir les axes prioritaires des missions des stations régionales.

La sélection « circuits courts »



Propos recueillis par Louise Rubio